



*Syndicat National des
Cadres A*

CGC Finances Publiques et SNC CGC

86/92 Allée de Bercy

Bâtiment Turgot

Télédoc 909

75572 PARIS CEDEX 12

Tél. : 01.53.18.01.73 – 00.69 - 01.39

Sites : www.cgc-dgfiip.info / www.snc-dgfiip.info

Adresses mail : cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr

snc-cgc-dgfiip.bn@dgfiip.finances.gouv.fr



*Syndicat National
des Contrôleurs*

LE LIEN CGC

Visioconférence du 25 novembre 2020 avec la Direction Générale

Une audio/visio conférence entre la Direction Générale et les organisations syndicales s'est tenue mercredi 25 novembre 16H. Il s'agissait de faire un point suite aux annonces du Président de la République.

1/ Déconfinement et télétravail

La visioconférence du Directeur Général le mercredi 25 novembre fait suite à l'intervention du Président de la République, la veille.

Monsieur Fournel a rappelé les prochaines étapes du déconfinement progressif avec la réouverture des commerces le 28/11, l'allègement puis l'élargissement du déconfinement les 15 et 20 décembre prochains...

Il a ensuite fait le point sur le télétravail : celui-ci se poursuit massivement et continue de progresser. On atteint presque le niveau de saturation des équipements disponibles à la DGFIP, avec quelques disparités locales.

Le télétravail reste la règle de principe pour les activités télétravaillables et les personnels équipés, au moins jusqu'à fin janvier.

Le DG annonce la mise en œuvre du protocole abrégé de télétravail en situation exceptionnelle qui a fait l'objet d'échanges et d'une concertation avec les syndicats.

La CGC a indiqué à Monsieur Fournel que ce protocole était plutôt bien équilibré dans le contexte, et qu'il avait su tenir compte des observations des uns et des autres. Il devenait temps de le mettre en application tout en saluant l'esprit de concertation qui a prévalu sur le sujet.

Un point de divergence existe encore sur la mise à disposition de doubles écrans pour ceux qui en sont équipés au bureau. L'administration a souhaité instituer et maintenir un filtre, celui de l'avis du médecin de prévention.

Monsieur Fournel a surtout concédé qu'il s'agissait non pas d'une opposition de principe mais d'un problème logistique de mise à disposition engageant les équipes CMI. Dans ce contexte, la priorité est accordée à l'équipement en PC afin de ne pas créer de surcharge ou de blocage au niveau des équipes informatiques. Cela a au moins le mérite de la franchise.

Donc, des demandes peuvent être formulées sur des mises à disposition de double écran mais elles ne pourront être satisfaites que dans la limite des possibilités actuelles en local.

2/ Sujets « métiers »

Selon les propos relevés de notre Directeur Général « *On continue d'être au four et au moulin* » avec la nécessité que les services tournent à 100 % sur « *nos activités traditionnelles* ». Mais il s'agit aussi de gérer les sujétions supplémentaires afférentes au Fonds de solidarité et aux diverses mesures de soutien aux entreprises (remises fiscales ou reports des délais sur les dernières échéances de l'année...).

L'administration confirme des dysfonctionnements et autres bugs d'indisponibilités sur e-contact auxquels il a été techniquement remédié par reboutage informatique.

✓ Contrôle fiscal :

Cette mission connaît des difficultés et demeure au ralenti du fait de la fermeture administrative de nombreuses entreprises et du contexte économique peu brillant qui affecte les autres.

Les lignes d'action directrices édictées par les autorités du contrôle fiscal au cours de l'été, rappelées à la rentrée, restent d'actualité.

Les interventions sur place doivent être limitées au strict nécessaire. « *Il faut y aller mollo* », dicit le DG, afin de ne pas accroître les difficultés ni susciter des mouvements d'hostilité dans le contexte présent.

Un certain nombre de travaux peut continuer d'être réalisé à distance notamment avec les procédures d'emport des fichiers comptables. La prudence est donc de mise dans l'intérêt bien compris de la sécurité des usagers et des agents.

La CGC espère que le rappel de ces principes de bon sens trouvera son corollaire dans la reddition finale des travaux de contrôle. Il y aura certes un fort décalage entre le réalisé en fin d'année et le « *sacro saint* » objectif de début d'année. A circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles, d'autant que les vérificateurs contribuent sur d'autres fronts.

✓ Audit de services :

Des audits sont maintenus mais leur rythme est réduit. Aucune consigne d'intensification n'a été donnée.

Le DG relève ironiquement que la Cour des comptes, elle, a repris ses contrôles... si elle ne les a jamais vraiment interrompus !

3/ Sujet RH et divers

✓ Frais de repas :

En cas de fermeture du restaurant administratif, les agents pourront continuer de bénéficier d'une indemnisation à hauteur de 17,5 €. La demande de remboursement se fait via l'application FDD.

Des directives viennent d'être adressées aux directions pour le « cadrage » des conditions d'éligibilité et sur les modalités à suivre.

✓ Frais inhérents au télétravail :

Monsieur Fournel ne verrouille pas les discussions sur le sujet – à plus longue échéance - même s'il estime que les « deux plateaux de la balance » s'équilibrent quelque peu, arguant notamment que les frais de transport sont moindre ou inexistants lorsque l'on est en télétravail...

La CGC, et d'autres syndicats, estiment que les frais engagés par le télétravailleur sont une réalité. La présence au domicile accroît les dépenses de chauffage et d'électricité. De même, les frais de repas qui étaient pris à la cantine, sont supportés à la maison, en surcoût.

Ce bilan objectif doit conduire l'administration à adopter un dispositif indemnitaire approprié de type allocation mensuelle qui pourrait dépendre du nombre hebdomadaire de jours télétravaillés.

Quant aux moindres frais de transport /déplacement allégués par Monsieur Fournel, ce qui peut être vrai pour les collègues se rendant à leur travail en voiture, ne l'est pas pour les abonnés des transports collectifs des métropoles qui continuent d'acquitter leurs frais de transport.

Nous notons néanmoins que le DG est un peu plus ouvert à des discussions sur la question même si celles-ci relèvent aussi et surtout du niveau interministériel.

✓ L'organisation des concours :

Des mesures seront prises pour que les personnes vulnérables bénéficient de salles supplémentaires pour concourir.

Le concours professionnel IP s'est bien déroulé à Paris - Porte de Versailles - même si les candidats ont eu froid le premier jour...

Les remboursements de frais inhérents aux participations aux concours (nuitée de la veille ou du lendemain ; déplacement voiture...) seront pris en charge avec ouverture d'esprit et compréhension au vu des circonstances et des impératifs des candidats.

✓ Versement sur CET

Une note devrait être publiée au sujet du report des jours de congés 2019 non utilisés et de leur versement sur le CET. Des explications sont attendues sur son articulation avec les plafonds CET. Elle sera communiquée aux organisations syndicales.

La CGC est montée une nouvelle fois au créneau sur ce sujet qui lui tient à coeur en termes d'équité et de sauvegarde des droits des agents. Elle l'a déjà fait à plusieurs reprises, y compris par questions écrites à la DG. Nous semblons enfin avoir été entendus...

✓ Test de dépistage – vaccination :

Monsieur Fournel est favorable à la mise en place de campagnes massives de dépistage, puis, le moment venu, de vaccination des agents des Finances. Cependant, une réflexion doit être menée sur le niveau d'organisation et de pilotage de ces actions de prévention en faveur des agents de la DGFIP : niveau territorial ou action verticale ? Directionnel ou ministériel... ?

Données COVID et force de travail à la DGFIP :

Situation au	25/11/2020	Jour précédent	Variation en %
Cas avéré positif Covid19 point hebdomadaire jeudi	191	306 (*)	-38% (*)
ASA quatorzaine/septaine	182	185	-2%
agents présents	53 429	58 357	-8%
Télétravailleurs le jour de l'enquête	22 671	23 417	-3%
% de télétravailleur/force de travail	29%	28%	NS
agents en ASA	962	993	-3%
agents en congés ou arrêt	27 524	19 035	45%

(*) semaine précédente, par exception -